



# SUD/SANTE Perharidy

## Bulletin mensuel d'informations

### Mois de Janvier 2013

SUD/SANTE Perharidy :  
un syndicat proche des salariés  
pour une justice sociale

#### Le « pacte » du gouvernement conforme aux dogmes libéraux !

« Tout le rapport Gallois et même plus », c'est en ces termes que J.M. Ayrault vient d'annoncer les mesures de relance de l'activité économique. A part le rejet des préconisations sur le gaz de schiste, le gouvernement annonce une véritable cure d'austérité qui va aggraver la situation en impulsant une logique récessive.

C'est un triple ralliement aux dogmes libéraux, dont on connaît l'inutilité pour satisfaire les besoins collectifs et le coût social pour les salarié(e)s : le soi-disant « coût » du travail et les cotisations sociales comme causes de la désindustrialisation et du chômage, la baisse des dépenses publiques et enfin l'arme de la TVA. Quatre mesures concrétisent ce reniement en rase campagne.

Le crédit impôt recherche est maintenu et les grandes entreprises, qui en sont les premières bénéficiaires, vont pouvoir continuer à empocher des sommes colossales qui, en réalité, ne sont pas consacrées à la recherche. Le crédit d'impôt pour les entreprises, 20 milliards d'euros sur trois ans dont 10 milliards payables en 2014, offre en cadeau au patronat une baisse de 6 % du « coût » du travail, ciblée sur les bas et moyens salaires (jusqu'à 2,5 fois le SMIC). Quid de la réforme de l'impôt sur les sociétés ?

La hausse de la TVA pour 10 milliards d'euros : le taux normal passe de 19,6 à 20 %, le taux intermédiaire de 7 à 10 %, et le taux réduit baisse de 5,5 à 5 %. La reprise de cette mesure de Sarkozy est toujours aussi injuste car elle touche principalement les couches populaires, obligées de consacrer l'essentiel de leurs revenus à la consommation. La baisse supplémentaire des dépenses publiques de 10 milliards signifie encore moins de services publics, de protection sociale, d'investissements d'avenir, et d'emplois publics.

Comme pour les « pigeons », le gouvernement cède lamentablement au diktat du patronat et enclenche une spirale récessive dont les salarié(e)s, les chômeurs(euses) et les retraité(e)s vont faire les frais. Il est grand temps de se mobiliser tous ensemble pour inverser cette logique économique et sociale mortifère.

#### **Le « dialogue social » par le Président de notre Conseil d'Administration :**

« Le fait que le Président de l'association brestoise et moi-même soyons administrateurs de la FEHAP a sans doute dévoyé une perspective objective de la dénonciation de la convention collective. Lorsqu'on analyse les enjeux, je ne crois pas qu'il faille remettre en cause le fonctionnement même d'un établissement, son image, son professionnalisme et sa pérennité comme cela fut le cas en octobre. Je n'en dirais pas plus, l'ayant déjà fait savoir aux représentants du personnel en conseil d'administration ». Et d'ajouter : « le dialogue social n'est pas un vain mot. Il perdurera par nécessité et par la conviction des administrateurs que la première réussite d'un établissement résulte de la compétence et de la bonne implication des salariés. Même si je donne parfois l'impression d'être un père Fouettard, je suis reconnaissant à l'ensemble du personnel d'être au service de Perharidy et des patients ».

(Ouest-France du 24.01.2013)

#### **Droit de réponse des élu(e)s SUD :**

La dénonciation d'une convention collective est une action suffisamment importante pour ne pas ramener seulement à deux administrateurs les enjeux de cet acte.

La mise en application de la recommandation patronale va montrer les pertes importantes que vont subir les salariés (prime d'ancienneté, prime départ à la retraite, promotion interne, procédure disciplinaire etc.).

La manière « d'analyser les enjeux » est très différente selon que votre **indice brut** de salaire est inférieur (et largement !!!) au SMIC ou pas !!!

La seule façon pour le salarié de se faire entendre, est, en dernier recours, la grève.

Or, un mouvement de grève dans un établissement comme le nôtre est très « cadré » par la loi. Aussi le personnel en grève ne peut être tenu responsable de la gestion et de l'organisation des soins par la Direction lors d'une telle journée.

Le professionnalisme du personnel du centre est reconnu dans tout le secteur de Morlaix et bien au-delà et ne peut être remis en cause par un mouvement social !!!

En ce qui concerne le dialogue social proprement dit les négociations annuelles obligatoires (N.A.O.) parlent d'elles même : aucune avancée sociale, y compris pour les bas salaires pour lesquels l'intersyndicale a « le culot » de demander une prime mensuelle d'un montant « extravagant » (maxi 44.03 euros brut !!) Effectivement, en comparaison de l'augmentation de certaines catégories de personnels (de 500 à 1000 euros) et des nombreuses promotions et avantages offerts aux cadres de Direction, on peut qualifier notre demande d'extravagante...

Seules avancées pour les salariés : arrêts maladie ou accidents de travail non remplacés, C.D.D. en nombre très limités, mobilité à tout va et pression énorme des cadres de services « pris » entre « deux feux ».

**Les élu(e)s SUD/SANTE PERHARIDY**  
**Sudsanteperharidy.weebly.com**